

**Nombre de membres****en exercice:** 6**Séance du vendredi 07 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le sept avril l'assemblée régulièrement convoqué le 28 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de Francois MAZELIN.

**Présents :** 6

**Sont présents:** Francois MAZELIN, Christine MAGINOT, Jean BOYER, Nicolas LIBERT, Patrick CHENIN, Claude BOYER

**Votants:** 6

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Claude BOYER

**Ordre du jour:**

- Vote du compte de gestion 2022
- Vote du compte administratif 2022
- Tarif de l'eau 2023
- Vote du budget primitif 2023
- Questions et informations diverses

Le Président ouvre la séance à 18h10

**Objet: Vote du compte de gestion - eau taillancourt - DE 2023 03**

Le Conseil Syndical réuni sous la présidence de MAZELIN Francois

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Vote unanimité

**Objet: Vote du compte administratif - eau taillancourt - DE 2023 04**

Le Conseil Syndical réuni sous la présidence de BOYER Jean délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MAZELIN Francois après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	1 109.44			12 383.02	1 109.44	12 383.02
Opérations exercice	25 666.79	38 178.49	15 794.68	24 174.67	41 461.47	62 353.16
<b>Total</b>	<b>26 776.23</b>	<b>38 178.49</b>	<b>15 794.68</b>	<b>36 557.69</b>	<b>42 570.91</b>	<b>74 736.18</b>
Résultat de clôture		11 402.26		20 763.01		32 165.27
Restes à réaliser	5 925.00				5 925.00	
<b>Total cumulé</b>	<b>5 925.00</b>	<b>11 402.26</b>		<b>20 763.01</b>	<b>5 925.00</b>	<b>32 165.27</b>
<b>Résultat définitif</b>		<b>5 477.26</b>		<b>20 763.01</b>		<b>26 240.27</b>

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Voté à l'unanimité

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - eau taillancourt - DE 2023 05

Le Conseil Syndical réuni sous la présidence de MAZELIN Francois

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

**excédent de 20 763.01**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	12 383.02
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	9 500.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>8 379.99</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2022</b>	<b>20 763.01</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2022</b>	<b>20 763.01</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	

* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	20 763.01
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2022</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Voté à l'unanimité

Objet: Tarif de l'eau au 01 juillet 2023 - DE 2023 06

Le président propose de baisser le prix de l'eau à partir du 01 juillet 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide de baisser le tarif de l'eau à partir du 01 juillet 2023 comme suit :

- Abonnement annuel	50,00 € HT
- Eau tranche de 0 à 100 m3	1,10 € HT
- Eau tranche plus de 101 m3	0,91 € HT

Voté à l'unanimité

Objet: Vote du budget primitif - eau taillancourt - DE 2023 07

Le président présente le budget primitif 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide d'accepter le budget primitif 2023 équilibré à 57 473,25 €

En fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 36 363,01 €

En Investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 21 110,24 €

Voté à l'unanimité

Informations et questions diverses

"Néant"

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18h45.

Objet: Vote du compte de gestion - eau taillancourt - DE 2023 03

Objet: Vote du compte administratif - eau taillancourt - DE 2023 04

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - eau taillancourt - DE 2023 05

Objet: Tarif de l'eau au 01 juillet 2023 - DE 2023 06

Objet: Vote du budget primitif - eau taillancourt - DE 2023 07

Affichées à la mairie et transmises au Représentant de l'État le 11 avril 2023